

Vous êtes reconnu(e) travailleur handicapé

Accor fait de la diversité de ses ressources humaines une des clés de sa performance d'entreprise. Le Groupe est **engagé depuis de nombreuses années** en faveur de l'insertion professionnelle des personnes en situation de handicap. Ainsi, depuis 1992, une équipe est dédiée à l'insertion et le maintien dans l'emploi des personnes handicapées.

Accor souhaite que son engagement en faveur de l'insertion professionnelle des personnes en situation de handicap ne soit pas limité par les frontières ou les différences culturelles.

C'est pourquoi la Mission Handicap a pour ambition de **s'ouvrir à l'international** pour faire le lien entre les nombreuses bonnes pratiques déjà existantes, capitaliser sur les expériences, et favoriser au mieux l'insertion de ces nouveaux collaborateurs au sein du Groupe.

Accor rassemble tous les talents, absolument tous, la priorité est donnée aux compétences. C'est pourquoi tous nos postes, tous nos contrats sont ouverts aux personnes en situation de handicap.

Si vous souhaitez nous rejoindre, mettre vos compétences et votre talent au service d'un Groupe international, présent dans plus de 90 pays, leader européen dans l'hôtellerie ; n'hésitez pas à **postuler sur notre site** de recrutement et carrières :

 www.AccorJobs.com

Vous pourrez, si vous le désirez, nous faire part de votre situation de handicap en l'indiquant dans l'espace prévu à cet effet.

Votre candidature sera traitée dans les meilleurs délais, par des **recruteurs investis et sensibilisés** et/ou par **l'équipe de la Mission Intégration des Personnes Handicapées (MIPH)**.

Pour plus d'information, n'hésitez pas à nous contacter :

 miph@accor.com